



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
POITOU-CHARENTES

BILAN 2006 PRIORITÉS 2007



ÉDITORIAL

J'ai le plaisir de vous inviter à découvrir ce rapport annuel d'activité, qui présente le bilan de nos principales réalisations de l'année 2006 et nos priorités pour 2007.

Dans le domaine de l'environnement industriel, l'année 2006 a été marquée par un nombre accru de contrôles des installations classées, avec en particulier plus de 580 inspections sur site. En matière de prévention des risques accidentels, ont été engagés les premiers travaux préparatoires à la mise en place de plans de prévention des risques technologiques (PPRT) pour les établissements relevant du seuil haut de la directive SEVESO et la constitution des comités locaux d'information et de concertation (CLIC). Les actions visant à la prévention des risques chroniques - réduction des rejets toxiques et des déchets, prévention de la légionellose - ont été poursuivies et contribuent à la mise en œuvre du plan régional santé environnement, qui a été publié en décembre 2006.

L'action en faveur du développement industriel et technologique a été conduite en donnant la priorité au soutien des actions collectives d'accompagnement des entreprises : 15 actions de ce type ont ainsi été initiées en 2006, bénéficiant au total à plus de 300 PMI de la région. Ces actions portent principalement sur la promotion des démarches d'innovation - pôles de compétitivité, structuration de filières innovantes - et sur l'anticipation des mutations économiques - approches territoriales et sectorielles, développement des coopérations interentreprises.

En matière de contrôles techniques, une attention particulière a été portée à la mise en place des procédures de surveillance des centres de contrôles techniques des véhicules lourds, qui sont maintenant gérés par des organismes privés. Dix inspections de centres et plus de 450 opérations de supervision des contrôleurs ont été conduites à ce titre. Les programmes de surveillance dans les domaines des équipements sous pression et de la métrologie légale ont par ailleurs été conduits conformément aux objectifs fixés.

Dans le domaine de l'énergie, l'année 2006 a vu une implication fortement accrue de la DRIRE, avec, au delà des missions de contrôles, la prise en charge de nouvelles compétences pour le développement des énergies renouvelables et la mise en place des procédures de délivrance des certificats d'économie d'énergie. Ce domaine d'intervention de la DRIRE a été réorganisé au sein d'une division « contrôles techniques et énergie ».

Pour ce qui concerne la sûreté nucléaire et la radioprotection, la création de l'autorité de sûreté nucléaire en tant qu'autorité administrative indépendante, a conduit à détacher ces activités des domaines de compétence de la DRIRE. Ainsi, les bilans de la surveillance de la centrale de Civaux et du contrôle des activités du nucléaire de proximité ne figureront plus à l'avenir dans ce rapport d'activité.

Avec la mise en œuvre de la LOLF et la formalisation du contrôle de gestion, la DRIRE a poursuivi en 2006 la modernisation de son organisation et de ses méthodes de travail pour offrir une qualité de service accrue aux bénéficiaires de ses actions. La certification ISO 9001 pour l'ensemble des activités du service a été renouvelée pour 3 ans au mois de novembre, ce qui traduit la poursuite d'un fort engagement de tous les agents dans cette démarche et l'attention apportée à l'amélioration continue des services offerts.

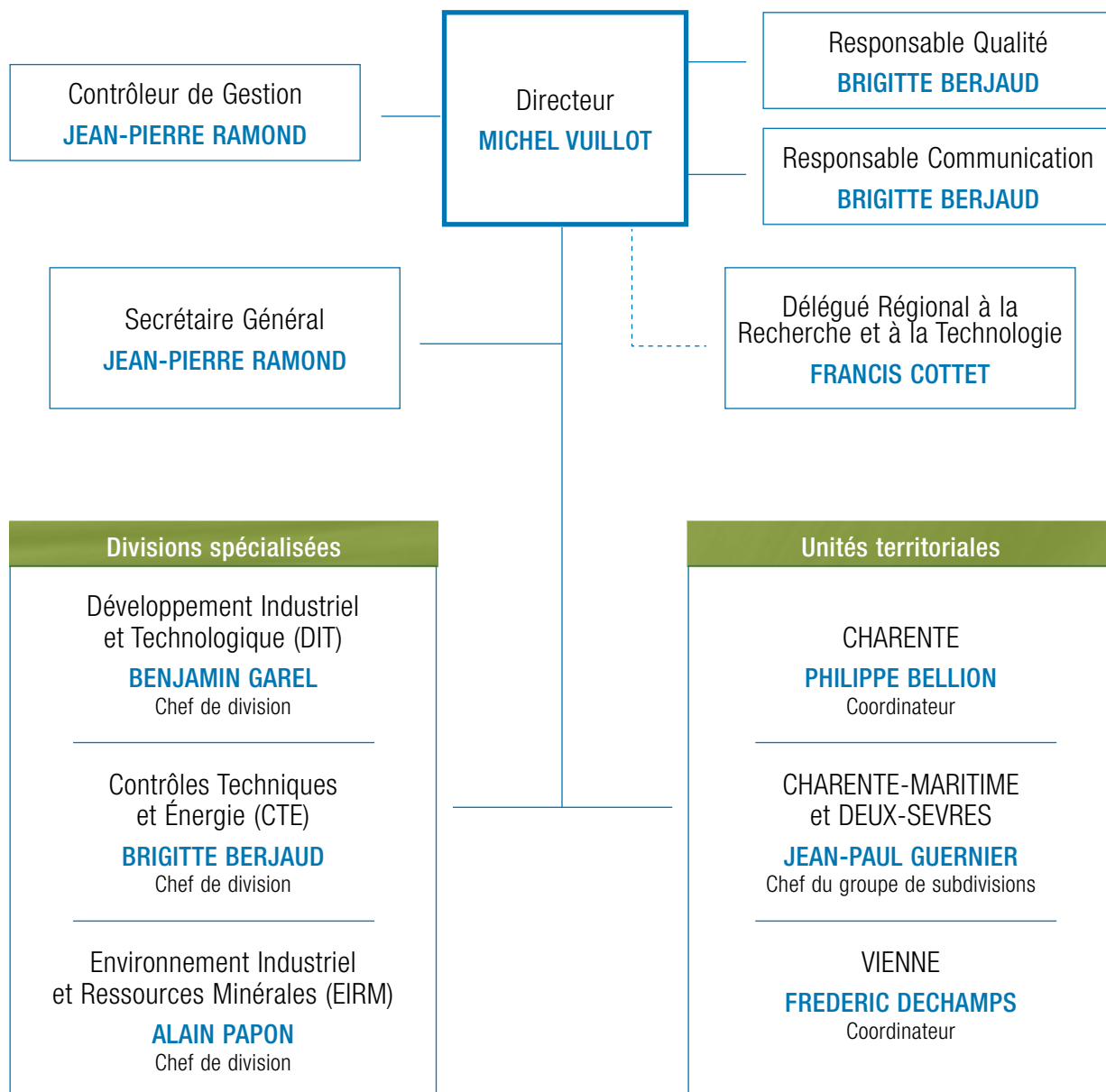
Michel VUILLOT

Directeur régional de l'industrie et de la recherche
et de l'environnement Poitou-Charentes



ORGANIGRAMME

Au 1^{er} janvier 2007





SOMMAIRE

Organisation et moyens	4
Qualité.....	7
Communication	8
Développement industriel et technologique	9
Recherche et technologie.....	12
Contrôles techniques	14
Énergie.....	17
Environnement industriel	18
Ressources minérales	21
Sûreté nucléaire et radioprotection	22

Départements

Charente	24
Charente-Maritime.....	26
Deux-Sèvres.....	28
Vienne	30
Glossaire.....	32



ORGANISATION ET MOYENS

MISSIONS

Le Secrétariat Général assure pour l'ensemble de la DRIRE:

- ☀ la préparation du budget opérationnel de programme et le bilan d'exécution,
- ☀ la gestion des ressources humaines y compris la formation,
- ☀ la gestion financière,
- ☀ la régie de recettes,
- ☀ la gestion du patrimoine et des moyens,
- ☀ la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité et le suivi,
- ☀ le fonctionnement de la cellule défense.

Le siège de la DRIRE
à Saint-Benoît



Implantations de la DRIRE

La structure fonctionnelle de la DRIRE (direction et divisions) est située à SAINT-BENOÎT en Vienne, depuis 1991.

La DRIRE dispose de 5 implantations où sont hébergées 6 structures opérationnelles (groupe de subdivisions et subdivisions) ou fonctionnelles (divisions) situées dans les 4 départements :

- deux subdivisions et une antenne en Charente à Nersac,
- un groupe de subdivisions bi-départemental à Périgny en Charente-Maritime et à Niort en Deux-Sèvres,
- une subdivision et une antenne à Saint-Benoît en Vienne,
- la direction, les divisions fonctionnelles et le secrétariat général à Saint-Benoît.

Elle héberge au siège la délégation régionale à la recherche et à la technologie (DDRT).

Gestion en mode LOLF

☀ La DRIRE intervient pour l'essentiel en faveur du programme 127 « contrôle et prévention des risques technologiques et développement industriel » (CPRTDI) dont les finalités principales sont :

- la prévention des nuisances et des risques industriels, consistant à assurer la mise en œuvre optimale de l'inspection des installations classées par les DRIRE en leur affectant les moyens correspondants ;
- les contrôles techniques de sécurité et de métrologie, consistant à définir et veiller à l'application de la réglementation assurant la protection des personnes, des biens et de l'environnement dans le domaine des équipements sous pression, des explosifs, des barrages hydroélectriques concédés, des véhicules routiers, des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques, des équipements en atmosphère explosible, des exploitations extractives et de stockage souterrain ; l'action vise également à assurer la fiabilité des instruments de mesure réglementés ;
- le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, consistant à élaborer la réglementation en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, à en contrôler l'application, à mettre en œuvre une organisation en cas d'urgence et à contribuer à l'information du public ;
- le développement industriel, consistant à accompagner le développement des entreprises et à favoriser celui d'un environnement favorable à leur compétitivité et à celle des territoires.

La déclinaison est assurée en région Poitou-Charentes par le DRIRE qui est, à ce titre, responsable du budget opérationnel (BOP) du programme CPRTDI. Il en assure l'exécution en qualité responsable de l'unité opérationnelle correspondante.

De plus, il est responsable d'une unité opérationnelle du budget opérationnel du programme 181 « prévention des risques et lutte contre les pollutions » pour lequel le DIREN est responsable au niveau régional.

☀ Dans ce cadre, la fonction nouvelle de contrôle de gestion a été mise en place. Elle a pour objet, en liaison avec le management :

- de mettre en place et d'animer un dispositif de tableaux de bord permettant de suivre la performance de la DRIRE (analyse des écarts et des coûts),

➔ Dépenses mandatées

5 544 k€ Rémunérations des agents (titre 2)
(charges patronales comprises).

779 k€ Fonctionnement courant (titre 3)

83 k€ Investissement Etat (titre 5)

1 017 k€ Crédits d'intervention (titre 6)

370 k€ Crédits environnement (titre 3) (dont 280 k€ en faveur du fonctionnement de l'association régionale pour la surveillance de la qualité de l'air et 20 k€ en faveur du fonctionnement des DSV).

BILAN 2006

- de suivre la gestion en terme de crédits et de ressources humaines (ETPT), de manière à identifier les marges de souplesse,
- d'identifier les leviers d'actions permettant d'améliorer la performance,
- et de formuler, au management, des préconisations d'actions correctives et d'optimisation d'allocations de ressources.

Au cours de cet exercice, le contrôle de gestion a développé un ensemble cohérent de tableaux de bord donnant les informations utiles pour le pilotage tant au niveau du directeur, responsable du BOP, qu'au niveau de la DARQSI qui assure pour le réseau des DRIRE le suivi du programme CPRTDI.

Ces tableaux regroupent en particulier les résultats des indicateurs opérationnels de programme, des indicateurs qualité, des indicateurs d'intéressement et des indicateurs de gestion.

Le contrôle de gestion s'appuie en outre sur trois outils développés au plan national, pour le réseau des DRIRE : **Temporel** (comptage de la consommation des ETPT par sous action du BOP), **Cristal** (base de données de collecte d'information sur les indicateurs opérationnels du BOP), **Infoview** (centre d'information permettant de récupérer par requêtes appropriées, des données de suivi de consommation sur les ressources tant humaines que financières du BOP).

Le réseau des DRIRE dispose pour satisfaire à la LOLF d'un outil qui intègre les trois comptabilités (budgétaire, comptable et analytique) indispensables à la mesure de la performance. Les bases de données générées par cet outil sont exploitables par l'Infoview.

Formation

Le programme de formation des agents a atteint en 2006 un niveau élevé.

Les agents ont bénéficié de 785 jours de formation (8,5j/agent).

La DRIRE s'appuie pour former ses agents principalement sur les écoles des mines, l'IFORE, le CFDE, l'INERIS et le BRGM, pour ce qui concerne les activités techniques et sur l'IGPDE pour les formations technico-administratives. Sur le plan local elle a recours à des solutions internes pour des formations complémentaires sur les métiers (formateur intra DRIRE et tutorat) et à des solutions de proximité pour les formations bureautiques ou administratives.

Les ressources humaines

☀ Ressources par site

Au 31 décembre 2006, la DRIRE rémunérait 105 agents dont 8 techniciens du MINEFI mis à disposition d'autres services de l'Etat, soit 100,17 équivalents temps plein.

	A	B	C	Totaux
Siège	17,00	13,70	13,46	44,16
Charente	3,00	7,80	3,60	14,40
Charente-Maritime	4,00	6,00	3,80	13,80
Deux-Sèvres	1,00	5,00	4,11	10,11
Vienne	1,00	4,90	3,00	8,90
Agents mis à disposition (techniciens du MINEFI)		8,00		8,00
Agent en congé parental réintégré			0,80	0,80
Totaux	26,0	45,40	28,77	100,17

☀ Ressources par action du budget opérationnel de programme CPRTDI

L'affectation des ressources humaines sur les actions du budget opérationnel de programme de la DRIRE se présentait ainsi au 31/12/2006

	A	B	C	Totaux
Prévention des nuisances et des risques industriels (action 1)	12,95	14,02	8,89	35,86
Contrôles techniques de sécurité et métrologie Sous-sol, explosifs et après mines (action 2)	3,45	13,33	8,85	25,63
Développement industriel Énergie (action 4)	7,35	3,35	3,31	14,01
Fonctions supports et divers (action 5)	2,25	14,70	7,72	24,67
Totaux	26,00	45,40	28,77	100,17

➔ Formation

342 jours de formations d'adaptation spécifique à un nouvel emploi ou à un nouveau poste (**43%**)

431 jours pour les habilitations et le perfectionnement aux métiers (**54%**)

12 jours de préparation aux concours ou examens (**2%**)

➔ Effectifs métiers au 31 décembre en 2006

26 Cadres A+ et A

39 B techniques dont **8 mis à disposition**

7 B administratifs

30 C administratifs dont **1 en congé parental**



ORGANISATION ET MOYENS



Eco-responsabilité

La DRIRE a engagé une démarche d'administration éco-responsable. Après une action de sensibilisation de ses personnels, un plan d'action a été élaboré qui s'articule autour de règles de bonnes pratiques en les associant à des indicateurs de résultats. Ce plan vise à :

- réduire la consommation de papier,
- trier et recycler le papier, les cartons et les déchets informatiques,
- afficher le renouvellement des véhicules de service par des véhicules propres et sensibiliser les agents à un usage rationnel du parc de véhicule,
- réaliser des diagnostics énergétiques de nos sites,
- intégrer les objectifs haute qualité environnementale (HQE) dans tout projet de construction immobilière,
- intégrer l'approche environnementale dans nos commandes dès que cela a un sens (recours aux produits labellisés par exemple).

Une charte d'engagement est envisagée pour marquer l'engagement des agents de la DRIRE.

Informatique et intranet

Les systèmes de communication représentent une part importante dans l'organisation du travail individuel et collectif. En 2006 la priorité a été donnée à l'étude en vue de la migration vers l'environnement Windows Serveur qui a conduit à définir les étapes à franchir pour y parvenir en vue d'intégrer les nouveaux outils ministériels.

L'intranet de la DRIRE, dénommé « Goélette », a atteint un bon niveau de maturité et permet aux agents de disposer des outils et des données nécessaires à la bonne exécution des actions. Son développement s'est poursuivi en 2006 pour prendre en compte l'évolution des métiers et des compétences.

Hygiène et sécurité

Outre la participation aux comités hygiène et sécurité des services du MINEFI, la DRIRE s'est attachée à faire évoluer, en liaison avec la DARQSI et les médecins de prévention, les fiches de postes à risque pour tenir compte de l'évolution des métiers.

Réunions du CTPR

Le comité technique paritaire de la DRIRE s'est tenu deux fois en 2006. Les rencontres avec les représentants du personnel sont l'occasion de faire le point sur les réformes et les évolutions en cours.

- ☀ La décision du 24 août 2006 de la ministre de l'écologie et du développement durable et du ministre de l'industrie relative à la fusion entre DRIRE et DIREN dans cinq régions.
- ☀ La création de l'autorité de sûreté nucléaire en tant qu'autorité administrative indépendante.
- ☀ L'évolution des métiers :
 - la poursuite du programme de modernisation de l'inspection des installations classées,
 - en matière de développement économique, la délégation par l'Etat à la Région, des aides individuelles en faveur des entreprises,
 - la réflexion nationale sur les orientations stratégiques et les plans d'actions en matière de contrôles techniques (véhicules, équipements sous pression et métrologie légale),
 - la prise en compte de nouvelles missions dans le domaine de l'énergie, découlant de la loi du 13 juillet 2005.
- ☀ L'adaptation de l'organisation de la DRIRE à ces évolutions des métiers.

PRIORITÉS

2007

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> → Fiabiliser et fluidifier les procédures de contrôle de gestion. → Assurer la bonne mise en place du nouveau règlement « horaires variables » de la DRIRE. → Mettre en place, en les élargissant aux habilitations internes, les procédures et le suivi relatifs aux habilitations. | <ul style="list-style-type: none"> → Réaliser la migration du système informatique vers Windows serveur. → Conduire les actions de prospective immobilière en vue de localiser dans un immeuble en propriété le siège et les équipes de la Vienne. → Produire la note d'organisation de la cellule défense. |
|---|---|

→ Recettes

Les recettes globales de 1 142 k€ sont en baisse de 46% sur l'ensemble de l'exercice par rapport à 2005.

Cette baisse est essentiellement liée à l'arrêt depuis le 24 juin 2005 de la visite technique des poids lourds. S'agissant d'une année pleine dans le nouveau périmètre, les recettes sont maintenant stabilisées.

Le recouvrement de la TGAP sur les installations classées se fait correctement.

253 k€ contrôles techniques (véhicules, métrologie, équipements sous pression) : **(1 261 k€), -80%**

889 k€ installations classées (TGAP) : **(847 k€), +5%**

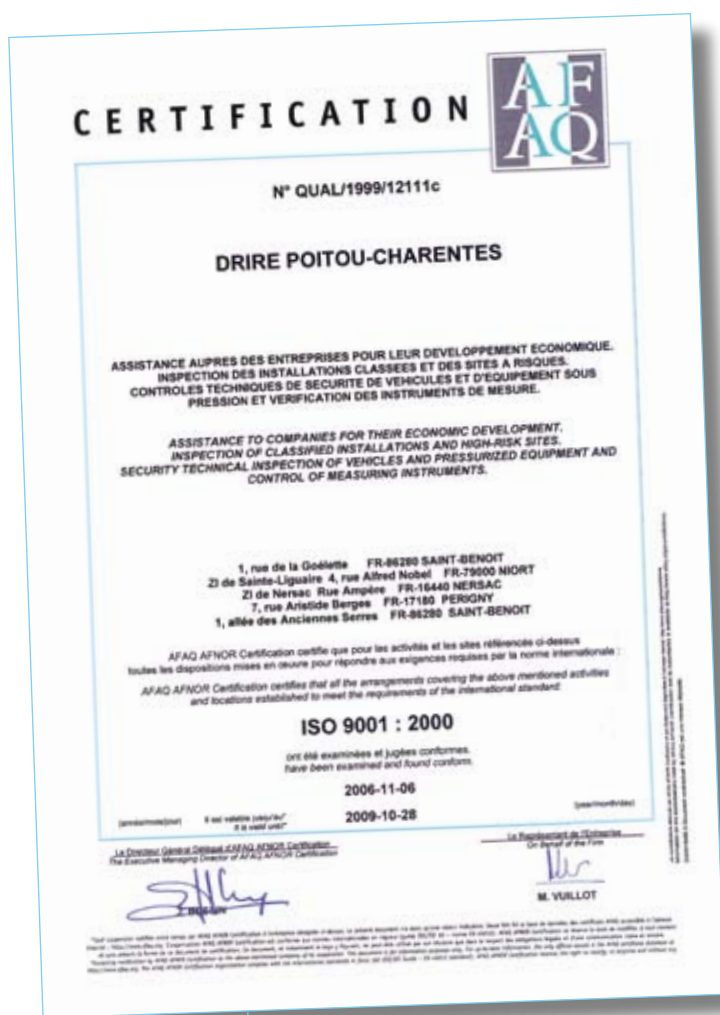


QUALITÉ

MISSIONS

La démarche qualité de la DRIRE s'inscrit dans la démarche nationale de modernisation de l'administration et plus particulièrement celle du réseau des DRIRE.

Cette démarche repose sur un système de management de la qualité certifié par l'AFAQ, qui répond aux exigences de la norme ISO 9001-version 2000.



La DRIRE Poitou-Charentes a été certifiée ISO 9002 en 1999. Elle est certifiée ISO 9001 depuis 2003.

Elle vient d'obtenir sa reconduction pour 3 ans par l'AFAQ.

BILAN 2006

- ✦ 2 revues de direction ont été organisées les 30 janvier et 25 septembre 2006.
- ✦ La campagne d'audits internes a été menée par 16 auditeurs : 12 audits ont été conduits.
- ✦ L'écoute des bénéficiaires a été réalisée par des réunions d'écoute (MEDEF, organismes agréés, UNICEM, carrossiers constructeurs, groupes d'entreprises) et des enquêtes de satisfaction aussi bien en externe qu'en interne.
- ✦ De nouveaux processus relatifs à l'activité énergie ont été intégrés au système ce qui permet d'afficher maintenant que toutes les activités de la DRIRE sont certifiées.
- ✦ Plusieurs visites d'autres DRIRE ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques et les actions mises en place.
- ✦ La démarche qualité a permis de faciliter la mise en place de la LOLF au sein de la DRIRE.
- ✦ Les engagements de qualité de service affichés dans la charte Marianne relatifs à l'accueil ont été respectés.

PRIORITÉS

2007

- Poursuivre le programme d'échanges d'expériences entre DRIRE certifiées.
- Mener à bien les actions d'amélioration fixées dans le plan d'action qualité 2007 et mesurer leur efficacité.
- Poursuivre la cohérence entre les objectifs fixés dans le BOP et ceux des processus qualité.
- Suivre particulièrement les nouveaux processus qualité mis sous contrôle.



COMMUNICATION

MISSIONS

Dans le cadre de ses activités, la DRIRE a une mission d'information, de communication et de transparence vis à vis de ses différents bénéficiaires. En particulier, elle communique sur les nouvelles dispositions réglementaires ou normatives applicables, accompagne les différents bénéficiaires dans l'exercice de leur activité et le développement des entreprises et participe, en déclinaison de ses objectifs et priorités, aux actions de communication de l'Etat en région.

BILAN 2006

Éditions, publications



Plaquette d'information à destination des utilisateurs d'instruments de mesure pour la vente directe au public



Plaquette d'information sur la création de zones de développement de l'éolien



Brochure sectorielle sur l'industrie nautique en Poitou-Charentes



Bilan 2005 de l'activité de l'inspection des installations classées industrielles et de l'état des rejets industriels en Poitou-Charentes

Relations presse

- ✿ 2 conférences de presse
- ✿ 26 communiqués de presse

Animations, rencontres

- ✿ Des réunions d'information à l'intention :
 - des carriers au Futuroscope le 31 octobre 2006,
 - des carrossiers le 8 mars 2006,
 - des organismes agréés pour le contrôle des instruments de pesage le 20 octobre 2006.
- ✿ 2 tables rondes à l'intention des entreprises du secteur de la tonnellerie le 8 juin 2006 et du textile habillement le 14 novembre 2006.
- ✿ 5 jeudis de l'aéronautique pour les entreprises de ce secteur, tout au long de l'année.
- ✿ 3 manifestations pendant la semaine du développement durable du 29 mai au 4 juin 2006.
- ✿ Avec le Rectorat, des réunions avec des chefs d'établissement d'enseignement et des enseignants pour présenter et les inciter à participer à la campagne nationale de valorisation des métiers de l'industrie.

PRIORITÉS 2007

Développer, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de communication de l'Etat, les actions d'information répondant aux attentes des bénéficiaires :

- ➔ Engager une refonte du site internet de la DRIRE
- ➔ Organiser des réunions d'information sur les nouvelles réglementations ou les nouveaux dispositifs : technologies clés 2010, règlement européen REACH, contrôle des chronotachygraphes numériques et analyseurs de gaz, nouveau règlement européen sur les réceptions de véhicules
- ➔ Organiser une table ronde sectorielle pour l'agroalimentaire
- ➔ Développer les contacts avec la presse en diffusant plus systématiquement des communiqués de presse et en formalisant les contacts reçus
- ➔ Publier de nouveaux documents d'information sur les thèmes suivants :
 - certificats d'économie d'énergie,
 - réglementation équipements sous pression et les obligations des utilisateurs,
 - brochures de présentation des secteurs industriels (automobile et bois),
 - bilan de l'activité de l'inspection des installations classées.
- ➔ Communiquer sur la démarche d'administration éco-responsable engagée par la DRIRE Poitou-Charentes en 2006
- ➔ Décliner la campagne nationale de valorisation des métiers de l'industrie en liaison avec le rectorat



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE

MISSIONS

La DRIRE favorise le développement des entreprises industrielles et de service à l'industrie, en accompagnant notamment les thématiques du développement technologique, des mutations économiques, de l'innovation, de la propriété industrielle et du développement durable.

Les actions de la DRIRE se répartissent en quatre volets:

- ✱ l'anticipation des mutations ;
- ✱ l'accompagnement des entreprises ;
- ✱ l'animation économique par la mise en œuvre d'actions collectives sectorielles ou thématiques ;
- ✱ l'émission d'avis techniques.

Les priorités pour l'année 2006 de la division développement industriel et technologique de la DRIRE Poitou-Charentes se sont inscrites dans la lignée de l'évolution des trois dernières années: anticiper au plus tôt les évolutions de l'activité industrielle et accompagner les entreprises à s'y insérer et à en bénéficier.

Les thèmes marquants pour cette année ont donc porté sur la promotion de l'innovation et la diffusion des technologies, l'anticipation des mutations économiques, le développement durable et les ressources humaines.

BILAN 2006

Inciter à l'innovation

✱ Par les pôles de compétitivité

Le pôle de compétitivité « mobilité et transports avancés » (MTA) a été lancé officiellement au début de l'année 2006 et met en œuvre ses premiers programmes d'actions. La DRIRE a été fortement sollicitée en soutien, pour assurer les liens avec le groupe de travail interministériel et pour la mise en place d'actions collectives d'animation régionale visant à faire connaître les compétences du pôle MTA et à développer des outils communs à l'intention des PMI régionales. Dans tous ces domaines, la DRIRE est l'interlocuteur privilégié du pôle.

La DRIRE est également intervenue pour la structuration du pôle éco-industrie du Poitou-Charentes, dont le dossier de demande de labellisation est en cours d'instruction et elle a contribué à la mise en place d'une première action collective du Réseau des Éco-Industries et Éco-Activité relative au développement des éco-matériaux.

Enfin elle a accompagné le développement des actions du pôle de compétitivité « véhicules haut de gamme » qui couvrent les trois régions Pays-de-Loire, Bretagne et Poitou-Charentes.

✱ Par la structuration de filière innovante

- PROVALEIC pour l'utilisation de fibres de chanvre en plasturgie, action à laquelle participent plus de 8 entreprises industrielles.
- REIEA pour la conception et la fabrication de « pots de fleurs biodégradables » action à laquelle participe toute la filière à la source du projet, du laboratoire à l'imprimeur.

✱ Par l'innovation non technologique

L'innovation ne concerne pas seulement les produits ou les procédés de fabrication, elle concerne aussi les méthodes de production, de vente, de veille, de mise en place de sa stratégie... Pour cela la DRIRE a coordonné des actions en productivité (cf encadré), en intelligence économique, en regroupement d'entreprises...



167 visites d'entreprises
56 aides individuelles
15 actions collectives

• MONTANT DES AIDES ACCORDÉES

1,506 M€ de l'État dont 1,315 M€
en actions collectives
4,242 M€ de l'Europe dont 0,398 M€
en actions collectives



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE

BILAN 2006

TEMOIGNAGE



Un exemple d'amélioration de la productivité

Martin LEPOUTRE

Gérant de FORA MARINE
Administrateur régional de la FINSA

Pourquoi avez-vous réorganisé votre entreprise ?

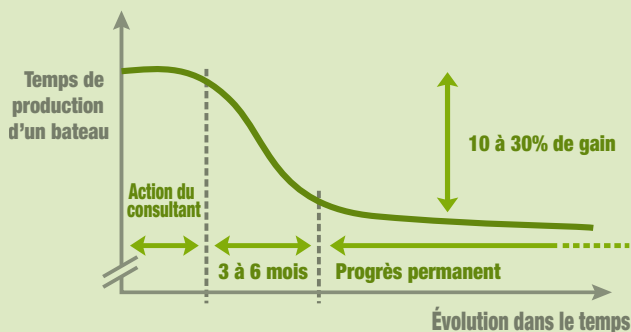
Nous devions faire face à un doublement de l'activité, dans le cadre d'un processus complexe: la construction de voiliers de croisière en petites séries. Pour répondre à cette problématique, nous avons fait appel à un soutien extérieur.

Pourquoi n'avoir pas réglé ce problème en interne, avec votre propre bureau d'études et de production ?

Nous savions qu'il fallait prendre du recul pour une analyse préalable de nos forces et de nos faiblesses et nous avons fait un constat d'incapacité à faire bouger les choses brutalement à court terme. Il fallait faire réaliser cet électrochoc par un conseil extérieur. Nous avons donc intégré une action collective de la DRIRE que nous avons découverte à la CCI de Rochefort.

Concrètement, qu'est-ce qui a changé dans votre entreprises après cette intervention ?

Trois mois après cette intervention, le bilan est très positif, malgré les perturbations nécessaires. Tout d'abord c'est toute la culture de l'entreprise qui a été modifiée. Aujourd'hui le processus de fabrication est beaucoup mieux planifié et mieux contrôlé. Enfin, toute cette démarche permet des gains de productivité très importants. Nous avons maintenant une vraie démarche industrielle.



Seulement 3 à 6 mois sont nécessaires pour gagner entre 10 à 30 % du temps de production sur une chaîne

Inciter au développement durable

La diffusion de la stratégie nationale du développement durable auprès des acteurs économiques et des PME/PMI en particulier a été poursuivie. La DRIRE a participé à la démarche du conseil régional sur les éco-produits (comité d'organisation forum éco-industries, suivi du dossier pôle de compétitivité, ...).

Elle a monté plusieurs actions collectives dans ce domaine et aussi participé à l'organisation du premier « forum entreprises et développement durable » le 30 mai 2006.

Ce forum a été conçu par plusieurs structures qui ont su se regrouper pour concevoir ensemble son programme en partageant leurs connaissances réciproques : le CESAME LNE QUALITE, EDF, le Conseil régional Poitou-Charentes, la DRIRE, la délégation régionale de l'ADEME, le CESI à Angoulême, les chambres de métiers de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, les chambres de commerce et d'industrie de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, le cabinet conseil Enviro-stratégies, le groupe sup de co La Rochelle, l'Institut de Formation de Recherche en Education à l'Environnement et l'association Veille Environnement Entreprise.

Préparer les ressources de demain

Lors des tables rondes sur l'industrie organisées en 2005, les industriels ont fait part de leurs difficultés de recrutement de personnels qualifiés. En effet, l'industrie a des besoins à tous les niveaux de compétences et dans toutes les branches d'activité. La création de nouveaux métiers, le renouvellement des qualifications et les remplacements issus des départs à la retraite font que l'industrie continuera à recruter.

La DRIRE et le CRICOM associés au rectorat, durant le 1^{er} trimestre 2006, ont relayé régionalement la campagne nationale de valorisation des métiers de l'industrie organisée par le MINEFI sur l'année scolaire 2005-2006. Cette action est poursuivie pour l'année scolaire 2006-2007.

Les Jeudis de l'Aéro

Une dynamique qui était encore naissante s'est poursuivie avec un véritable succès en 2006 avec notamment le deuxième Jeudi de l'Aéro qui a eu lieu le 12 janvier 2006 au CEAT (Centre d'Etudes Aérodynamiques et Thermiques) de Poitiers, sur le thème de la sous-traitance dans l'aéronautique. Plus de 35 chefs d'entreprise étaient présent pour échanger et commencer des partenariats.

Le 6^{ème} Jeudi de l'Aéro a eu lieu au CRITT Matériaux de Rochefort le 30 novembre 2006. Il a débuté par une visite des installations du CRITT. Ensuite la réunion s'est poursuivie autour du thème de la gestion de crise, avec l'intervention d'un cabinet spécialisé dans ce domaine. Ont été également abordés le projet d'une association régionale des industriels de l'aéronautique et la grande manifestation « AEROTOP 2008 » sur 3 jours prévue en septembre 2008 pour mettre en valeur le potentiel aéronautique en Poitou-Charentes.

Par ailleurs, la DRIRE a initié une étude pour accompagner les industriels à transmettre les savoirs clés au sein de leur entreprise, que ce soit lors du départ d'un collaborateur extrêmement qualifié ou d'une session d'entreprise. Ce travail, réalisé par un prestataire, se conclura au cours de l'année 2007.

Anticiper les mutations

L'un des métiers de la DRIRE est d'étudier les évolutions des marchés pour aider les industriels à s'adapter.

☀ **La réalisation de tables rondes sectorielles** avec les chefs d'entreprises a pour objectif de présenter les études réalisées, les enjeux qu'elles mettent en évidence et d'en débattre pour identifier les actions pertinentes au regard des enjeux. Deux tables rondes ont ainsi été organisées en 2006 :

■ Table ronde « Tonnellerie »

le 8 juin 2006 à St Aigulin (17)

11 entreprises sur 12 invitées étaient présentes, ainsi que 13 institutionnels ; avec les pistes d'actions suivantes :

- un travail sur la traçabilité des tonneaux (de la douelle jusqu'au tonneau...),
- une étude sur la sécurité alimentaire (interaction entre le bois et le vin),
- la collaboration à la publication d'un 4 pages avec la DRIRE Aquitaine.

■ Table ronde « Textile - habillement »

le 14 novembre 2006 à Cerizay (79)

6 entreprises étaient présentes sur 10 invitées, ainsi que 3 institutionnels (DRIRE, DRCE et Conseil Régional) ; avec les pistes d'actions suivantes :

- nouvelle action collective prévue en 2007 avec intensification de la présence à l'étranger,
- adaptation d'un outil de financement en liaison avec PCE/PCI et le Conseil Régional.

☀ Structuration de la filière aéronautique

Outre les « Juedis de l'Aéro » (cf. encadré), la DRIRE travaille avec les grands donneurs d'ordre et les sous-traitants pour aider ce secteur de pointe.

☀ Études territoriales

La DRIRE a également engagé une étude visant à évaluer les potentialités de la zone économique de Châtelleraut. Cette zone est en effet caractérisée par un poids très fort de l'industrie comparativement aux autres zones de la région Poitou-Charentes et même comparativement à la moyenne nationale. Depuis 2003, plusieurs acteurs industriels significatifs ont disparu : confection, agroalimentaire, fabrication de matériel de transport... Compte tenu des profondes mutations que connaissent en particulier les secteurs automobile et aéronautique, d'autres restructurations pourraient être mises en œuvre, qu'il importe d'anticiper.

Les premiers résultats de ces juedis :

- les contacts se transforment en collaboration
- un véritable réseau se constitue
- promotion de la filière



Le compte rendu des juedis ainsi que les différentes interventions sont disponibles sur le site de la DRIRE POITOU-CHARENTES

www.poitou-charentes.drire.gouv.fr

PRIORITÉS

2007

Les priorités 2007 de la division développement industriel et technologique se déclinent en cinq grands axes :

- Promouvoir l'innovation, en particulier dans le cadre des pôles de compétitivité
- Anticiper les mutations économiques de marché ou technologiques

- Sensibiliser au développement durable
- Préparer les ressources de demain dans une démarche d'anticipation et de transmission des savoirs
- Améliorer l'environnement économique des entreprises par un appui aux actions collectives structurantes.



RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

MISSIONS

La Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie est une administration du Ministère Délégué à la Recherche chargée de l'action déconcentrée de l'Etat dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation, de la diffusion de la culture scientifique et technique, en interaction avec le monde socio-économique et le grand public. Sous l'autorité du Préfet de Région, le Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT) est placé, d'une part, auprès des DRIRE, d'autre part, auprès du Recteur comme Conseiller pour la recherche et la technologie.

Ses missions principales sont les suivantes :

- ☀ informer les partenaires régionaux des orientations de la politique nationale et des programmes d'action du ministère de la recherche,
- ☀ saisir le ministère des initiatives régionales,
- ☀ coordonner dans la région l'action des établissements publics et organismes sous la tutelle du ministère de la recherche,
- ☀ renforcer les pôles technologiques régionaux et rapprocher la recherche du monde économique et social,
- ☀ développer et organiser les actions de transfert de technologie,
- ☀ encourager la diffusion de la culture scientifique et technique.



Le **CNBDI** dispose d'une plate-forme technique de capture optique du mouvement : le Cyberdôme. Ce projet est le résultat

des dernières recherches des laboratoires d'informatique et de mathématiques appliquées. La construction d'un modèle en grandeur réelle était indispensable à la validation du procédé industriel.

BILAN 2006

Le Ministère délégué à la Recherche a lancé une politique volontariste en faveur de l'innovation technologique. C'est dans cette perspective qu'ont été menées les actions prioritaires de la DRRT en Poitou-Charentes notamment dans le cadre de la mise en place de la Plate-Forme Technologique « Multimédia et Bande Dessinée » à Angoulême et le soutien de l'action « Aliments et Santé » pilotée par le CRITT Agro-alimentaire et les nombreux industriels de la région.

La Plate-Forme Technologique « Multimédia et Bande Dessinée »

Les PFT mettent les moyens et les compétences des établissements publics d'enseignement au service des PME-PMI et donnent une occasion supplémentaire aux structures scolaires et universitaires de s'insérer dans le tissu économique local et de favoriser l'insertion professionnelle de leurs élèves et étudiants. Dans le cadre du programme de développement économique « Magelis, pôle image d'Angoulême », l'objet de ce projet de « PFT Multimédia et Bande Dessinée » est de constituer une plate-forme de soutien technologique et de recherche dans le domaine des réseaux informatiques et des moyens audiovisuels numériques et interactifs.

Les acteurs de ce projet se sont cristallisés autour du Centre National de la Bande Dessinée (CNBDI). Le porteur du projet est naturellement constitué par le Lycée du Son et de l'Image d'Angoulême. Les autres partenaires de l'enseignement sont des établissements supérieurs notamment l'Ecole Nationale du jeu et des Médias Interactifs Numériques. La recherche est présente par l'implication des laboratoires informatiques de l'Université de



Le **Lycée du Son et de l'Image** d'Angoulême assure une large formation sur les métiers de l'audiovisuel avec différentes spécialisations : Métiers de l'image, Métiers du son, Montage et Postproduction, Gestion de production, Ingénierie et exploitation des équipements.

Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

	2005	2006	Cumul sur 7 ans
CIFRE avec une entreprise	1	4	24
CIFRE avec un laboratoire	20	14	106
CIFRE avec un labo. et une entreprise	5	4	25
Total CIFRE	26	22	155

Soutien aux structures de transfert de technologie

	2005	2006 (k€)
CRITT	285 k€	380 k€
Autres	110 k€	70 k€
Total	395 k€	450 k€

La Rochelle et de l'Université de Poitiers. La composante industrielle est présente dans le projet sous la forme de l'association fédératrice « 16 000 images ».

Le programme « Aliments & Santé »

Les activités de transformation agro-alimentaire jouent un rôle majeur dans la structuration du tissu économique régional puisqu'elles représentent à elles seules plus de 20% de la valeur ajoutée du secteur industriel. Le secteur nutrition-santé, qui se traduit économiquement par le développement de produits innovants pouvant disposer d'allégations nutritionnelles ou de santé, constitue une stratégie de développement cohérente et efficace.

Ainsi, le CRITT Agro-Alimentaire a décidé de poursuivre et renforcer cette thématique Nutrition-Santé à destination des entreprises agro-alimentaires en favorisant le développement du Pôle Aliments & Santé avec pour objectifs principaux : dynamiser l'offre agro-alimentaire régionale, développer un environnement favorable (entreprises, recherche, formations), conforter au niveau national et européen le positionnement stratégique de notre territoire.

Cette dynamique est à l'origine du projet de création d'un Système Productif Local « Aliments & Santé », qui permettra de renforcer la lisibilité du cluster d'entreprises au travers d'une reconnaissance de l'Etat à portée nationale et internationale et de disposer de ressources complémentaires partagées, notamment des moyens humains.



Le **CRITT Agro-Alimentaire** Poitou-Charentes apporte une forte visibilité régionale grâce aux Journées Aliments et Santé, évènement qui réunissait en juin 2006 à La Rochelle plus de 600 participants internationaux et nationaux et près de 26 Centres de Compétences Régionaux dont le Biopôle de Poitiers.

PRIORITÉS

2007

Suite à l'élaboration du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013, cette année 2007 va permettre de réaliser les documents applicatifs de ces financements en décrivant les différents projets et les acteurs impliqués.

Un effort particulier sera mis sur le transfert de technologie afin de soutenir l'innovation dans les PME/PMI en développant les relations recherche-entreprises. Ainsi, dans le cadre des fonds structurels européens FEDER 2007-2013, un axe, dénommé « Développer les capacités d'innovation et soutenir le développement économique des entreprises dans une démarche de développement durable », intègre les trois mesures suivantes :

- **Mesure 1** : Soutenir les activités de recherche et développement dans les laboratoires universitaires et les centres de recherche
- **Mesure 2** : Développer la coopération entre les entreprises, les centres de recherche et les structures de transfert de technologie
- **Mesure 3** : Soutenir la création et le développement des entreprises innovantes

Ces mesures interviendront sur des actions ou des projets partenariaux où les deux critères prépondérants de sélection seront :

- **La potentialité innovante** (au sens de rupture technologique) des produits et procédés issus du projet, en privilégiant les technologies clés ;
- **L'implication forte** d'un ou plusieurs partenaires industriels.

→ Valorisation et création d'entreprise de technologies innovantes

	2005	2006
Lauréats du concours du Ministère de la recherche	2	4
Projets de création d'entreprises admis en incubation	11	6
Nombres d'entreprises créées	3	3
Nombres d'emplois créés en entreprises (cumul fin 2006)		92



CONTROLES TECHNIQUES

MISSIONS

La DRIRE est chargée de réaliser les contrôles techniques de sécurité des véhicules, des équipements sous pression et des canalisations afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Elle est aussi chargée du contrôle des instruments de mesure afin d'assurer la loyauté des transactions commerciales et la protection des personnes.

Pour cela, elle a compétence dans les domaines suivants :

- ☀ la réception des véhicules neufs ou modifiés et le contrôle de conformité des visites techniques périodiques des véhicules,
- ☀ la vérification de la conformité à la réglementation des équipements sous pression et des canalisations, ainsi que la surveillance du marché pour les appareils fabriqués selon les dispositions des directives européennes applicables,
- ☀ l'examen de type des instruments de mesure en fabrication, la vérification primitive des instruments neufs ou réparés et les contrôles en service ainsi que la surveillance du marché pour les instruments fabriqués selon les dispositions des directives européennes applicables.

La DRIRE intervient :

- ☀ soit en effectuant directement les contrôles : c'est toujours le cas pour les délivrances de certificats de conformité et les réceptions de véhicules modifiés ou transformés,
- ☀ soit en effectuant une surveillance des organismes agréés, habilités délégués et des entreprises qui ont été reconnues par la DRIRE pour réaliser elles-mêmes ces contrôles : c'est le cas pour les centres de contrôle des véhicules légers et lourds, les équipements sous pression et les instruments de mesure.

Elle assure aussi la surveillance du parc des équipements en service (instruments de mesure, équipements sous pression, canalisations).

BILAN 2006

Contrôle des instruments de mesure

- ☀ La DRIRE a réalisé en 2006 la surveillance des 150 organismes agréés intervenant en Poitou-Charentes avec 88 visites de supervision et 124 visites approfondies. 7 audits dont un audit de renouvellement ont été effectués avant délivrance d'un nouvel agrément.
- ☀ Une journée d'information pour les organismes assurant le contrôle des instruments de pesage a été organisée à Angoulême le 20 octobre 2006 suite à la mise en place d'une nouvelle réglementation sur le contrôle en service des instruments de pesage à fonctionnement automatique.
- ☀ La DRIRE a piloté en 2006 une expérimentation de pôle de compétence interrégional métrologie pour les 4 DRIRE Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.
- ☀ Une plaquette de communication à destination des détenteurs et utilisateurs d'instruments de mesure pour les transactions commerciales a été réalisée pour leur rappeler leurs obligations (contrôle périodique).



Dans le cadre d'une opération nationale, dite coup de poing, la DRIRE a effectué pendant deux semaines, du 25 septembre au 6 octobre 2006, le contrôle de 1033 balances de comptoir pour la vente directe au public. 62 avertissements ont été émis et 16 avis de procès-verbal.

→ Instruments de mesure

• SURVEILLANCE DES ORGANISMES

150 organismes agréés
7 audits des organismes agréés
127 visites de surveillance réalisées
88 visites de supervision de contrôleurs
275 remarques émises

• SURVEILLANCE DU PARC D'INSTRUMENTS EN SERVICE

1 650 instruments contrôlés
200 avertissements
2 procès-verbaux

Sûreté des équipements sous pression

- La réglementation nationale a été profondément modifiée avec la mise en œuvre de la directive européenne relative à l'exploitation des équipements sous pression en service. Le contrôle de ces ESP est confié à trois organismes habilités au niveau national (Bureau Véritas, GAPAVE et ASAP).
- La DRIRE a assuré la surveillance de ces organismes : 16 visites en agence (avec un contrôle organisationnel et un contrôle de dossiers) et 11 visites de supervision de contrôleurs.
- La DRIRE a aussi assuré la surveillance d'équipements sous pression en service dans 3 entreprises. Cette action sera accentuée en 2007.
- 92 déclarations de mise en service d'équipements sous pression neufs ont été enregistrées, dans le cadre de la surveillance du marché.



Installation de cogénération Bonilait Protéines (86)

Le circuit vapeur des installations de cogénération (générateur de vapeur et tuyauteries) doit être réglementairement déclaré à la DRIRE et contrôlé périodiquement par un organisme habilité, la DRIRE assurant la surveillance de cet organisme.

Contrôle des canalisations

- Pour mieux assurer la sécurité des tiers, une évolution réglementaire importante est intervenue à l'été 2006 : elle est relative à la sécurité des canalisations de transport avec de nouvelles dispositions applicables pour les nouvelles canalisations mais aussi la mise en conformité technique des ouvrages existant sur trois ans.
- Ainsi la DRIRE devra assurer la conformité des études de sécurité qui doivent être réalisées par les transports. De plus elle concerne la maîtrise de l'urbanisation et définit les porters à connaissance des maires par les préfets des canalisations qui traversent leur commune.



Raccord de canalisation en fonte grise

Suite à l'accident dû à la cassure de canalisations de gaz en fonte grise à Mulhouse le 26 décembre 2004, un programme national de résorption de ces types de canalisations a été défini par arrêté ministériel. Dans toutes les zones sensibles les canalisations devaient être remplacées. En Poitou-Charentes, la DRIRE a veillé au respect de ce programme par Gaz de France, et toutes les canalisations, soit 16835 m, ont été remplacées au 31 décembre 2006.

→ Equipements sous pression

• SURVEILLANCE DES 3 ORGANISMES

- 16** visites de surveillance réalisées
- 11** visites de supervision de contrôleurs
- 4** revues de contrat des organismes habilités
- 92** enregistrements des déclarations de mise en service

→ Canalisations de gaz

16 835 mètres de canalisations en fonte grise remplacés



CONTROLES TECHNIQUES

BILAN 2006

Contrôle technique des véhicules

Depuis le début de l'année 2006, la DRIRE agrée les centres de contrôle de véhicules par délégation des 4 préfets de département. Elle a aussi assuré la surveillance de ces centres : 45 visites des centres de contrôles de véhicules légers, 10 visites des centres de contrôles de véhicules lourds, 454 visites de supervision des contrôleurs.

De nombreuses remarques ont été formulées mais aucune proposition de sanction n'a été émise.

L'évolution de la réglementation permet maintenant aux carrossiers qualifiés par l'UTAC, de délivrer eux-mêmes des certificats de conformité initiaux (CCI). Une réunion d'information a été organisée à leur attention pour leur présenter ces nouvelles dispositions.

Le secteur d'activité de fabrication de véhicules et citernes de transports de matières dangereuses est important en Poitou-Charentes. Il a connu des difficultés en 2005 et 2006. La DRIRE réalise la réception des véhicules neufs, s'assure de la conformité au règlement sur les matières dangereuses et surveille les organismes agréés qui réalisent les contrôles.

La mise en œuvre des nouveaux certificats d'immatriculation européens a nécessité la mise à jour de nombreux dossiers de réception par type de véhicule des constructeurs de Poitou-Charentes.



Réception par type de véhicules et matériels agricoles SIAM et GYRAX (86)

PRIORITÉS

2007

→ Véhicules

Continuer à assurer les délivrances de certificats, d'attestations ou de réceptions de véhicules dans les délais affichés.

Assurer l'instruction des demandes d'agrément et le suivi des centres de contrôle de véhicules légers et lourds.

Effectuer la mise à jour des réceptions complexes du fait de la mise en œuvre de la réglementation européenne.

Renforcer l'harmonisation des pratiques entre les agents de la DRIRE sur ses dossiers.

→ Canalisations

Mettre en œuvre la nouvelle réglementation sur la sécurité des canalisations (recensement et mise à jour des canalisations, examen des études de sécurité, porters à connaissance des collectivités locales).

→ Équipements sous pression

Assurer la surveillance des organismes de contrôle nationaux habilités.

Développer la surveillance du parc des appareils détenus dans les entreprises et des appareils en situation irrégulière.

Suivre l'activité du SIR (Service d'Inspection Reconnu) de Rhodia à Melle (Deux-Sèvres).

→ Métrologie légale

Assurer la surveillance des organismes agréés pour le contrôle des instruments de mesure.

Développer la surveillance du parc des instruments en service.

Piloter le pôle de compétence expérimental interrégional Sud Ouest.

→ Véhicules

• SURVEILLANCE DES CCVL

174 organismes

44 visites de surveillance réalisées

• SURVEILLANCE DES CCVPL

14 organismes

10 visites de surveillance réalisées

454 visites de supervision de contrôleurs

• OPÉRATIONS DE RÉCEPTIONS DE VÉHICULES NEUFS OU MODIFIÉS

545 identifications de véhicules importés

652 certificats de conformité

1 417 réceptions à titre isolé

161 réceptions par type



ÉNERGIE

MISSIONS

La DRIRE est chargée de porter et mettre en œuvre les politiques de l'Etat en matière de production, transport, distribution et maîtrise de la demande de l'énergie.

Pour cela :

- ☀ elle exerce le contrôle de l'Etat dans les domaines suivants : usines hydroélectriques, ouvrages du réseau de transport d'électricité (lignes et postes à haute et très haute tension), canalisations et postes de transport/distribution de gaz,
- ☀ elle assure l'inspection du travail dans les entreprises de production et de transport d'électricité.
- ☀ elle participe au développement des énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie en favorisant la production décentralisée d'électricité à partir des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, biomasse, cogénération, biocarburants) et en délivrant des certificats d'économie d'énergie.

Développement des énergies renouvelables

L'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle réglementation créant des zones de développement de l'éolien. La DRIRE a été nommée service instructeur de ce dispositif et a organisé, dans ce cadre, plusieurs rencontres d'information et de communication auprès des partenaires institutionnels.



Les activités du Comité Régional Eolien se sont poursuivies tout au long de l'année 2006. La DRIRE y a participé.

Maîtrise de la Demande d'Énergie

- ☀ L'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau texte réglementaire concernant la délivrance des Certificats d'Economie d'Energie. Cette nouvelle mission a nécessité le développement de la communication et l'établissement de contacts étroits notamment avec les « obligés régionaux ».
- ☀ Les certificats ouvrant droit à obligation d'achat d'énergie ont été délivrés dans le respect des délais réglementaires. Leur nombre est en constante augmentation (77 pour 2006) avec une très forte proportion de demandes relatives à la filière photovoltaïque (95 % des certificats).

BILAN 2006

Électricité

- ☀ La concertation engagée au cours du premier semestre a vu aboutir la validation du volet régional du schéma de développement du réseau public de transport d'électricité. Le document finalisé par RTE a été transmis au Ministère par le Préfet le 31 octobre 2006.
- ☀ Les visites de contrôle des trois ouvrages hydroélectriques inclus dans les concessions se sont déroulées dans le cadre de la nouvelle organisation nationale des pôles de compétence inter régionaux « barrages ». La DRIRE Poitou-Charentes a intégré le « pôle barrages Auvergne/Limousin/Centre » basé à Limoges, à la fin de l'année 2006.
- ☀ L'instruction des dossiers relatifs à la ligne THT Granzay-Valdivienne a abouti à l'établissement des servitudes légales, présentées par Réseau de Transport d'Electricité dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

PRIORITÉS

2007

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre la mise en œuvre du dispositif concernant les certificats d'économie d'énergie. → Participer activement aux côtés de l'ADEME à la mise en place de l'Observatoire régional de l'énergie. → Instruire les Zones de Développement de l'Eolien en collaboration étroite avec les autres acteurs concernés en veillant à la cohérence des avis des services de l'Etat. → Contribuer à la définition et l'organisation d'éventuels délestages électriques et actualiser le recensement des usagers vulnérables. | <ul style="list-style-type: none"> → Apporter son concours sur l'exploitation de la ressource hydraulique en déclinant au plan régional les évaluations du potentiel hydroélectrique, en appui du pôle de compétence interrégional « barrages » créé en 2006 et auquel la DRIRE est maintenant rattachée. → Développer et promouvoir les énergies renouvelables en particulier les biocarburants et biomasse. → Développer sur le site Internet l'accès à l'information et à la communication dans le domaine de l'énergie. |
|--|---|



27 dossiers lignes électriques et postes terminés
1 autorisation d'exploiter du Gaz

77 certificats d'obligation d'achat d'électricité
2 certificats d'économie d'énergie
5 visites d'inspection du travail à Civaux



ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

MISSIONS

L'activité de la DRIRE s'exerce sous l'autorité des préfets.

Sa mission principale consiste à contrôler les activités industrielles susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement et la santé, selon trois axes :

- ☀ la prévention des risques accidentels. La DRIRE propose des dispositions visant à limiter les risques à la source, améliorer les secours, maîtriser l'urbanisation et assurer l'information du public ;
- ☀ la prévention des risques sanitaires par la réduction des pollutions de l'eau et de l'air, des nuisances sonores et olfactives ;
- ☀ l'optimisation de la gestion du traitement des déchets.

Afin de contrôler l'application des mesures imposées aux établissements industriels et leur efficacité, la DRIRE effectue des visites d'inspection.

Elle recherche, fait surveiller et fait réhabiliter les sols pollués.

La DRIRE a aussi un rôle d'animation du dispositif de surveillance de la qualité de l'air et de coordination de l'inspection des installations classées.

Enfin, elle veille à la bonne insertion des carrières dans l'environnement tout en s'assurant de la bonne utilisation des gisements.

BILAN 2006

Activité de l'inspection des installations classées

Au 31 décembre 2006, la DRIRE Poitou-Charentes compte 29 agents techniques représentant 26,97 agents à plein temps.

La région Poitou-Charentes compte 1278 établissements soumis à autorisation dont 19 établissements SEVESO « seuil haut », 40 établissements SEVESO « seuil bas » et 248 carrières.

Hors carrières, les 464 visites d'inspection ont entraîné 45 sanctions administratives et 23 procès-verbaux. Au cours de l'année 2006, ont été présentés 120 dossiers aux CODERST.

Prévention des risques technologiques

L'action de la DRIRE s'est poursuivie en veillant à limiter le risque à la source.

☀ Établissements SEVESO

Les établissements Rhodia de Melle et de La Rochelle ont cessé leur activité d'utilisation de gaz ammoniac, gaz toxique.

La préparation des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) a été engagée avec la constitution des comités locaux d'information et de concertation (CLIC).

☀ Autres établissements

Dans le domaine des engrais, l'action de la DRIRE initiée en 2005 suite à la catastrophe AZF de Toulouse a conduit à renforcer les mesures de sécurité de ces dépôts.

➔ **Établissements soumis à autorisation**
 1 030 établissements industriels
 248 carrières

➔ **Visites d'inspection**
 464 d'établissements industriels
 121 de carrières

➔ **Nombre de sanctions administratives**
 45 en établissements industriels
 30 en carrières

➔ **Nombre de procès-verbaux**
 23 en établissements industriels
 28 en carrières

Pour sécuriser son entreposage de 63 000 fûts d'hydroxyde brut de thorium (HBTh), l'exploitant Rhodia Electronics and Catalysis a proposé un projet de couverture permettant d'une part de mettre ces matières à l'abri des intempéries et des UV et d'autre part de limiter l'exposition radiologique à proximité de ce stockage.

Ce projet a fait l'objet d'une tierce expertise sur la caractérisation de l'état de référence du milieu.

Le montant de cet investissement a été estimé à 3,6 millions d'euros.



Rhodia Electronics and Catalysis - La Rochelle (17)

Prévention des risques chroniques

☀ Réduction et suivi des rejets aqueux

Dans le cadre de l'action relative à la recherche et à la réduction des rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique, 70 entreprises de la région ont fait l'objet de prélèvements par un laboratoire extérieur. D'ores et déjà, il peut être relevé que certaines installations ont commencé à réduire de manière significative leurs rejets de certaines substances dangereuses : SAFT à Nersac (16) pour le cadmium, RHODIA ELECTRONICS & CATALYSIS à La Rochelle (17) pour le Tributyl Phosphate.

A la demande de la DRIRE, 14 contrôles inopinés ont été réalisés par un laboratoire agréé, au sein d'installations classées qui procèdent, tout au long de l'année, à l'autosurveillance de leurs rejets.

☀ Contrôle des rejets gazeux

En Poitou-Charentes, 21 installations sont concernées par le plan national d'affectation des quotas de gaz à effet de serre. Sur le dernier exercice, ces 21 entreprises ont émis 2 538 000 tonnes de CO₂ à l'atmosphère, pour un montant global de quotas alloués annuellement de 2 510 000 tonnes.

Une campagne de mesures dans l'air a été effectuée par ATMO Poitou-Charentes, autour du site d'ARIZONA CHEMICAL à Niort, et a porté sur de nombreux polluants (SO₂, NOx, COV, métaux, dioxines ...). Elle n'a pas mis en évidence de dépassements des normes.

☀ Prévention de la légionellose

La DRIRE Poitou-Charentes et les Directions Départementales des Services Vétérinaires (DDSV) ont réalisé une campagne de contrôles, avec prélèvements inopinés dans différents établissements de la région, afin de vérifier les conditions d'entretien des tours aéro-réfrigérantes (TAR) et le respect des normes concernant les teneurs en légionelles. Des améliorations sont encore attendues de la part des exploitants. Des sanctions ont été proposées pour les écarts les plus importants.



Tour aéro-réfrigérante de la patinoire de Poitiers (86)

☀ Gestion des déchets

Après mise en conformité, 6 des 7 usines d'incinération d'ordures ménagères (UJOM) de la région ont été en mesure de respecter les nouvelles dispositions techniques applicables.

Les véhicules hors d'usage (VHU) doivent désormais être remis à des démolisseurs agréés. L'inspection a instruit 38 demandes d'agréments pour les démolisseurs.



ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

BILAN 2006

✱ Sols pollués

L'inspection a poursuivi son action pour prévenir les risques susceptibles d'être présentés par des terrains potentiellement pollués. Cette démarche se traduit par des demandes de réalisation de diagnostics de l'état des sols. Des surveillances régulières sont mises en œuvre sur certains sites, afin de vérifier que l'étendue de la pollution n'entraîne pas, dans le temps, des impacts inacceptables sur des cibles extérieures (qualité des eaux souterraines notamment). Toutes les dispositions sont prises pour garantir la conservation de la mémoire et la pérennité des dispositifs de protection par la mise en place de servitudes.

Certains sites nécessitent des travaux de réhabilitation ; une action soutenue s'est poursuivie sur le site SNPE à Angoulême. L'exploitant a monté un four pour détruire thermiquement la nitrocellulose. Cette unité devrait fonctionner plusieurs années, afin de traiter les 18 000 m³ de boues. Le coût d'investissement total est de l'ordre de 10 M€.

Autres actions

La DRIRE a :

- participé à l'animation du réseau de surveillance de la qualité de l'air ATMO Poitou-Charentes,
- publié avec les services vétérinaires le bilan 2005 de « La prévention des pollutions et des risques industriels en Poitou-Charentes »,
- développé l'information vis-à-vis du public par la mise en ligne sur son site internet de tous les arrêtés préfectoraux et rapports signés en 2006 réglementant certaines installations classées.

Action silos

Un important travail a été réalisé en 2006 pour évaluer les dangers présentés par les 21 silos qualifiés de sensibles de la région. L'action a porté essentiellement sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter les explosions de poussières et leur propagation.



Silos SICA Atlantique
à La Rochelle -Pallice
et Tonny-Charente (17)

PRIORITÉS

2007

→ Risques technologiques

Poursuivre les actions de limitation du risque à la source dans tous les établissements SEVESO « seuil haut » et du contrôle du respect des prescriptions par la réalisation d'inspections.

Poursuivre les actions de réduction des risques dans le domaine des silos, stockages d'engrais, chais et distilleries de Cognac.

Elaborer les plans de prévention des risques technologiques et mettre en place les comités locaux d'information et de concertation autour des établissements SEVESO «seuil haut».

→ Risques chroniques

Maîtriser et réduire les émissions toxiques pour la santé.

Connaître les impacts liés au plomb d'origine industrielle dans les sols.

Prévenir les risques de légionellose.

Poursuivre l'action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique.

Contrôler certaines substances chimiques (mise en œuvre du règlement REACH et de la réglementation concernant les biocides).

→ Communication

Mise sur internet des arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter une installation classée, relatifs aux années 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 par l'intermédiaire du logiciel CEDRIC.



RESSOURCES MINÉRALES

MISSIONS

Gérer les ressources minérales en favorisant leurs valorisations économiques tout en s'assurant de la bonne utilisation des gisements.

Veiller aux problèmes de sécurité publique et à la bonne insertion des exploitations dans l'environnement.

Garantir l'hygiène et la sécurité du personnel dans les exploitations.

Après-mines : concession de Mallièvre

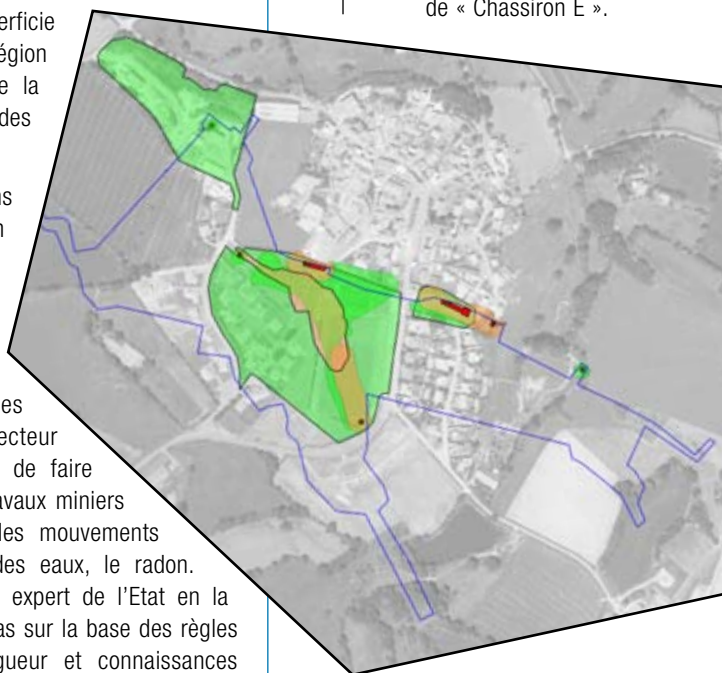
La concession de Mallièvre, d'une superficie de 107 km², se situe pour partie en région Poitou-Charentes et en région Pays de la Loire, à cheval sur les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Les quatre sites des anciennes exploitations sont distincts et se situent le long d'un accident géologique majeur. L'exploitation de ces mines s'est déroulée entre 1955 et 1991 et a permis la production de 4886 tonnes d'uranium.

A la fin 2004, devant les inquiétudes croissantes de la population du secteur concerné, la DRIRE propose au préfet de faire procéder à un inventaire des anciens travaux miniers afin d'établir des cartes d'aléas sur les mouvements de terrains, la pollution des sols et des eaux, le radon. GEODERIS, groupement d'intérêt public, expert de l'Etat en la matière a procédé à l'évaluation des aléas sur la base des règles de recommandations officielles en vigueur et connaissances actuelles.

Les résultats de cette analyse ont été portés à la connaissance des élus et du public pour la partie «mouvements de terrains» au cours d'une réunion publique le 11 octobre 2006 à Mauléon.

Les résultats des travaux relatifs aux autres aléas sont en cours de finalisation et devraient être connus durant l'année 2007.



Plan de
la concession
de Mallièvre (79)

BILAN 2006

- ✦ Au 31 décembre 2006, le nombre de carrières s'élevait à 248 en légère diminution par rapport à 2005 (255) et la production s'est élevée à 29,2 millions de tonnes.
- ✦ Les carrières souterraines exploitées en continu ont fait l'objet de deux inspections annuelles.
- ✦ Trois exploitations de sables marins au large des Iles de Ré et d'Oléron sont opérationnelles. Il s'agit des concessions de « Chassiron B », « Chassiron C » et « Chassiron D ».
- ✦ Une demande de concession pour une quatrième exploitation a été accordée par décret du 24 juillet 2006 sous le nom de « Chassiron E ».

PRIORITÉS

2007

- **Poursuivre** les inspections des carrières souterraines exploitées en continu à la fréquence de deux par an.
- **Tenir** avec l'UNICEM au cours de 1^{er} semestre 2007 une réunion technique en Charente.
- **Vérifier**, lors de toutes les inspections de carrières le respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation et du règlement général des industries extractives.
- **Gérer** le dossier des anciennes mines d'uranium des Deux-Sèvres (concession de la Mallièvre) avec une attention particulière.



SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET RADIOPROTECTION

MISSIONS

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle propose et précise la réglementation. Elle autorise et inspecte les installations et activités nucléaires. Elle contribue à l'information du public.

L'année 2006 a été marquée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, qui a donné à l'Autorité de sûreté nucléaire le statut d'autorité administrative indépendante. L'ASN possède désormais un statut comparable à celui de ses principaux homologues étrangers. Cette même loi a donné à l'ASN des moyens adaptés pour prescrire, interdire, contrôler et sanctionner, mais aussi pour corriger, convaincre et informer avec le souci de la plus grande transparence.

Cette autorité a été mise en place le 13 novembre 2006. Les agents des divisions de la sûreté nucléaire et de la radioprotection des DRIRE ont été alors transférés à cette nouvelle autorité. Jusqu'à cette date, la division de la sûreté nucléaire et de la radioprotection de Bordeaux était située au sein de la DRIRE Poitou-Charentes et assurait la surveillance et le contrôle de l'ensemble des utilisateurs de sources de rayonnements ionisants, et notamment du centre nucléaire de production d'électricité de Civaux.

BILAN 2006

La centrale de Civaux

☀ Inspections

Au cours de l'année 2006, les inspecteurs de l'ASN ont réalisé 18 inspections sur le site de Civaux.

Ces inspections n'ont pas mis en évidence d'anomalie remettant en cause la sûreté des réacteurs. Les remarques et observations faites lors de ces inspections ont conduit l'ASN à formuler à l'adresse du CNPE environ 120 demandes d'actions correctives ou compléments d'information pour lesquelles les réponses apportées ont été jugées satisfaisantes.

☀ Incidents significatifs pour la sûreté

Les événements significatifs pour la sûreté font l'objet de la part des exploitants d'une déclaration à l'Autorité de sûreté nucléaire.

38 événements significatifs ont été déclarés par le site en 2006 contre 31 en 2005. Parmi ceux-ci, 33 concernaient la sûreté, 1 la radioprotection, 2 l'environnement et 2 le transport. Pour ce qui concerne les événements liés à la sûreté, 3 d'entre eux ont été classés au niveau 1 et les autres au niveau 0 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES).

☀ Arrêts de réacteur

Au cours de l'année 2006, le CNPE de Civaux a réalisé deux arrêts de réacteur programmés pour rechargement en combustible et maintenance. L'ASN vérifie à cette occasion que les divers contrôles et opérations de maintenance sont correctement réalisés et que les anomalies détectées sont bien analysées et corrigées.

■ Arrêt pour rechargement du réacteur n° 1

Le réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Civaux a été arrêté, pour maintenance et rechargement en combustible, du 6 mai au 7 juin 2006. L'ASN retient essentiellement de cet arrêt les difficultés rencontrées par EDF dans la gestion prévisionnelle de la dosimétrie des différents chantiers.

Le réacteur n°1 de la centrale Civaux a également été arrêté du 20 août au 14 septembre 2006 à la suite d'un aléa sur le transformateur principal, sans conséquence pour la sûreté de l'installation. Un pôle du transformateur a dû être remplacé.

■ Arrêt pour rechargement du réacteur n° 2

Le réacteur n° 2 de la centrale nucléaire de Civaux a été arrêté, pour maintenance et rechargement en combustible, du 15 juillet au 9 août 2006. L'ASN retient essentiellement de cet arrêt des difficultés d'intervention en début d'arrêt liées aux températures élevées du mois de juillet.



Centrale nucléaire
de Civaux (86)

☀ Rejets de la centrale

Le CNPE de Civaux n'a pas connu de difficulté majeure en matière de rejets thermiques pendant l'été.

EDF a correctement anticipé la baisse des débits de la rivière, interdisant toute opération de rejet d'effluents radioactifs pendant une partie de l'été.

La demande de renouvellement des autorisations de rejets et de prélèvements d'eau devrait être adressée à l'ASN pour instruction au premier trimestre 2007.

☀ Commission locale d'information

L'ASN assure un rôle de conseil technique auprès de la Commission locale d'information (CLI) de Civaux, en particulier en présentant le bilan des actions de surveillance lors des assemblées générales qui se sont tenues les 7 mars et 18 octobre 2006.

CONCLUSION

L'ASN considère que le CNPE de Civaux a des progrès significatifs à faire dans le domaine de l'exploitation. Malgré les actions menées afin de lutter contre les défauts de rigueur rencontrés ces dernières années, l'ASN constate que la composante humaine reste à l'origine de nombreux écarts survenus en 2006. L'ASN estime que le site de Civaux devra poursuivre les efforts engagés dans le domaine du facteur humain de manière à améliorer la rigueur dans l'exploitation des réacteurs et elle sera vigilante à l'obtention d'améliorations significatives.

Le contrôle des activités du nucléaire de proximité

L'action de l'ASN en matière de contrôle de radioprotection dans les activités nucléaires de proximité s'est encore renforcée en 2006 en Poitou-Charentes, du fait du déploiement opérationnel des renforts d'effectifs obtenus depuis 2003 et de la poursuite de la déconcentration du traitement des dossiers d'autorisation. Aucun écart inacceptable ou dysfonctionnement notable n'a été relevé en 2006.

Les 11 inspections réalisées révèlent néanmoins un besoin persistant de clarifier le positionnement et les moyens alloués aux acteurs internes de la radioprotection des travailleurs et des patients que sont respectivement la personne compétente en radioprotection et les personnes spécialisées en radiophysique médicale dans les établissements médicaux. Des améliorations devront également être poursuivies concernant la connaissance des risques radiologiques (études de postes de travail), la gestion des déchets et effluents radioactifs ou encore la formation et la réalisation des contrôles périodiques.

Le nombre de dossiers d'autorisations d'utiliser des sources radioactives traités par l'ASN Bordeaux est passé de 8 en 2005 à 40 en 2006, du fait du transfert progressif du niveau national au niveau territorial de cette mission et de l'explosion du marché du diagnostic immobilier qui requiert l'utilisation de sources radioactives pour faire les constats de plomb dans les peintures. L'ASN Bordeaux a traité le même nombre de dossiers de déclaration d'installations de radiologie médicales et dentaires qu'en 2005 (100) pour environ 15 % d'appareils en moins (221 contre 264).

La collaboration avec les acteurs institutionnels de la radioprotection a été précisée, notamment avec les affaires sanitaires, l'inspection du travail et l'inspection des installations classées et devrait aboutir à la signature d'accords formalisés dès 2007.

PRIORITÉS

2007

→ Dans le domaine de la sûreté nucléaire,

l'année 2007 sera marquée par la demande de renouvellement des autorisations de rejets et de prélèvement d'eau de la centrale de Civaux, dont l'instruction se poursuivra jusqu'en 2009. A cette occasion, les limites réglementaires seront révisées afin de tenir compte du retour d'expérience du fonctionnement de la centrale depuis son démarrage.

→ Dans le domaine du nucléaire de proximité,

l'ASN Bordeaux inspectera les principaux centres de radiothérapie de la région pour tirer les leçons des accidents

de radiothérapie déclarés en 2006 à Epinal et Lyon. Au total, le nombre d'inspections réalisées doublera par rapport à 2006 et pour la première fois, des cliniques privées de radiologie et des cabinets vétérinaires seront inspectés.

La montée en puissance du traitement des dossiers d'autorisation d'utiliser des sources se poursuivra en 2007.

Les liens avec les autres acteurs institutionnels seront renforcés grâce à la signature d'accords de coopération, et des actions de sensibilisation à la radioprotection d'organisations professionnelles seront programmées.



CHARENTE

ORGANISATION ET MOYENS

La DRIRE est implantée en Charente sur la zone industrielle de Nersac, près d'Angoulême.

Au 31 décembre 2006, l'équipe départementale regroupe 14 personnes (3 ingénieurs de l'industrie et des mines, 6 techniciens supérieurs de l'industrie et des mines, 1 technicien du Minefi et 4 secrétaires) et est organisée comme suit :

- ☀ un coordinateur départemental également chargé de mission pour le développement industriel et technologique,
- ☀ une subdivision environnement industriel et ressources minérales,
- ☀ une subdivision environnement industriel pour les installations de chais et distilleries des départements de Charente et de Charente-Maritime,
- ☀ une antenne contrôles techniques et énergie.

FAITS MARQUANTS

- ☀ Cognac Jaugeage, entreprise spécialisée dans le contrôle des instruments de mesure est « organisme désigné » pour la vérification des ensembles de mesurage de liquides et des jaugeurs et agréé pour la vérification des récipients mesures.



Depuis le 6 juillet 2006, l'entreprise Cognac Jaugeage est notifiée par la France dans le cadre de la directive Européenne pour l'évaluation de la conformité des ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.



FAITS MARQUANTS

Contrôles Techniques et Energie

- ☀ Suite au transfert du contrôle technique périodique des véhicules lourds à des centres agréés en 2005, la DRIRE a réalisé 93 visites de surveillance.
- ☀ Dans le cadre de l'opération coup de poing nationale sur les balances utilisées en vente directe au public, la DRIRE a effectué dans le département de la Charente pendant deux semaines, du 25 septembre au 6 octobre 2006, le contrôle de 214 balances. 28 instruments étaient non conformes, 13 avertissements ont été émis ainsi que 8 procès-verbaux.
- ☀ La société GFP Contrôle est accréditée COFRAC pour son laboratoire d'étalonnage de masses, certifiée par le LNE pour son système de management de la qualité en tant que fabricant d'IPFNA et agréée par la DRIRE pour la vérification d'IPFNA. L'augmentation constante de l'activité « étalonnage » et du nombre d'adhérents au réseau « vérification IPFNA » a conduit la société à déplacer son activité vers un nouveau site, pour améliorer les conditions de travail.

Développement Industriel et Technologique

- ☀ L'année 2006 a été marquée au plan départemental par la concrétisation d'actions structurantes locales portées par l'Institut National du Design Packaging (I.N.D.P.) au travers du dispositif des actions collectives :
 - Plus d'une douzaine d'entreprises charentaises ont bénéficié d'un accompagnement par l'INDP et des consultants spécialisés visant à intégrer le design dans leurs produits et emballages associés.
 - L'exposition intitulée « La quinzaine du design », du 15 au 30 mai 2006 à Cognac, a appuyé la promotion des activités de design graphique et packaging en concrétisant les collaborations existantes et potentielles entre différents secteurs d'activité économique, tels que l'édition, la création de produits industriels, la communication ou encore les métiers d'arts.



→ Véhicules

- 230 réceptions à titre isolé
- 100 identifications de véhicules importés
- 85 délivrances de cartes de circulation et certificats d'agrément de transport de matières dangereuses
- 9 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules légers
- 93 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules lourds

→ Instruments de mesure

- 1 audit d'organisme agréé
- 49 visites de surveillance des organismes agréés

Équipements sous pression

- 5 audits et visites de surveillance des organismes habilités
- 35 déclarations de mises en service de nouveaux équipements

Environnement Industriel et Ressources Minérales

☀ Dans le cadre d'une augmentation de capacité de production, l'arrêté préfectoral du 24 mai 2006 a imposé à la société ALAMIGEON la mise en conformité rapide des installations pour maîtriser l'impact sonore chez les riverains. En outre, un audit a permis de mettre l'accent sur les sources à traiter en priorité et notamment celles localisées en bordure de la Touvre et donnant sur des jardins privatifs situés sur la rive opposée. Le coût total des travaux s'élève à 157 k€. Parmi les équipements implantés, la mise en place d'un extracteur d'air avec silencieux a permis un gain phonique de 30 dB (A) pour cette source. L'installation de parois acoustiques autour du local des pompes (17 500 €) a également conduit à une réduction de 30 dB (A).

Installation de parois acoustiques ALAMIGEON à Ruelle-sur-Touvre (16)



☀ La réalisation toute particulière de travaux de mise en sécurité et d'intégration paysagère d'une carrière de blocs dimensionnels anciennement exploitée par la Sté ROCAMAT sur le territoire de la commune de Saint-Gernain de Montbron est à signaler.

Sur les recommandations de l'inspection des installations classées, l'exploitant a confié la maîtrise d'œuvre de l'opération à un architecte paysager conduisant à un résultat pouvant servir de référence en matière de remise en état d'un terril, méthode reproductible sur d'autres sites.



ROCAMAT à Saint-Gernain de Montbron (16)

→ Développement industriel et technologique

14 dossiers d'aide individuelle
 0,493 M€ de subventions accordées pour les aides individuelles

→ Environnement industriel et ressources minérales

406 établissements soumis à autorisation, dont 88 carrières
 25 SEVESO, dont 3 « seuil haut »
 223 visites d'inspection, dont 46 carrières
 21 arrêtés préfectoraux d'autorisation, dont 9 carrières (sauf extension et renouvellement)
 37 arrêtés préfectoraux complémentaires dont 3 carrières
 5 plaintes traitées
 8 arrêtés préfectoraux de mise en demeure et sanctions administratives
 6 procès-verbaux



CHARENTE-MARITIME

ORGANISATION ET MOYENS

La DRIRE est implantée en Charente-Maritime sur la zone industrielle de Périgny, près de la Rochelle.

Au 31 décembre 2006, l'équipe départementale regroupe 14 personnes (4 ingénieurs de l'industrie et des mines, 5 techniciens supérieurs de l'industrie et des mines, 1 technicien du Minefi et 4 secrétaires) et est organisée comme suit :

- ✱ un chef de groupe de subdivisions Charente-Maritime / Deux-Sèvres,
- ✱ un chargé de mission développement industriel et technologique,
- ✱ une subdivision environnement industriel et ressources minérales,
- ✱ une antenne contrôles techniques et énergie.

FAITS MARQUANTS

Développement Industriel et Technologique

✱ Une brochure d'études sur « L'industrie nautique en Poitou-Charentes », a été réalisée par la DRIRE, en coopération avec la DRCE, la DRDDI, le CRICOM et l'INSEE. Elle montre l'importance de ce secteur d'activité pour le tissu industriel de la région avec ses 400 entreprises regroupant près de 4000 emplois.

Elle a été présentée au public le 22/09/06 lors d'une conférence de presse sur le nautisme, à l'occasion du salon du Grand Pavois 2006 à la Rochelle.

Si pour la plupart des chantiers navals, le métier reste très artisanal, il faut au plus vite conjuguer le savoir-faire de l'artisan avec une logique industrielle.

Armée d'atouts considérables comme son fort positionnement sur le marché international (60 % de la production est exportée), son dynamisme et son savoir-faire, cette filière doit accompagner ses petites entreprises à mieux travailler ensemble et à innover, anticiper le papy boom et la montée de la concurrence internationale.

Ces actions en faveur de l'exportation, de l'innovation et de nouvelles technologies seront soutenues par les services du MINEFI (DRIRE, DRCE, ...).



FAITS MARQUANTS

Contrôles Techniques et Energie

- ✱ Suite au transfert du contrôle technique périodique des véhicules lourds à des centres agréés en 2005, la DRIRE a réalisé 146 visites de surveillance.
- ✱ Dans le cadre de l'opération coup de poing nationale sur les balances utilisées en vente directe au public, la DRIRE a effectué dans le département de la Charente Maritime pendant deux semaines, du 25 septembre au 6 octobre 2006, le contrôle de 230 balances. 17 instruments étaient non conformes, 8 avertissements ont été émis ainsi que 3 procès-verbaux.



Remplacement des canalisations de gaz en fonte grise. Les travaux de remplacement des canalisations par Gaz de France ont donné lieu à une visite d'inspection de chantier à La Rochelle par les agents de la DRIRE.

→ Véhicules

- 539 réceptions à titre isolé
- 264 identifications de véhicules importés
- 130 délivrances de cartes de circulation et certificats d'agrément de transport de matières dangereuses
- 15 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules légers
- 146 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules lourds

→ Instruments de mesure

- 66 visites de surveillance des organismes agréés
- Équipements sous pression
- 4 audits et visites de surveillance des organismes habilités
- 19 déclarations de mises en service de nouveaux équipements

Environnement Industriel et Ressources Minérales

☀ Dans le cadre de la mise en conformité de la cimenterie CALCIA avec les nouvelles prescriptions techniques imposées pour la co-incinération des déchets dangereux, il a été mis en évidence la nécessité d'améliorer le dispositif de traitement des poussières, par l'installation d'un filtre à manches. La construction de ce dernier a été engagée sur le site à la fin de l'année 2006 et sa mise en place nécessitera un arrêt total du four pendant 6 semaines dès début 2007. Ces opérations représentent un coût financier de près de 5 millions d'euros.

Par ailleurs, une nouvelle installation de traitement des émissions atmosphériques en oxydes d'azote, par injection d'urée, est opérationnelle depuis novembre 2006. Sa mise au point s'est avérée difficile, du fait notamment de la nécessité d'y ajouter un traitement de l'eau complémentaire, et l'investissement induit peut être estimé à 1 million d'euros.



CIMENTS CALCIA
à Bussac-Forêt (17)

☀ La société Extruplast a décidé d'implanter sur le site de La Rochelle un atelier de 6 726 m² de conditionnement de combustible pour poêles à pétrole. L'autorisation de cette demande d'exploiter a été accordée par arrêté préfectoral après instruction avec enquête publique qui n'a duré que huit mois.

Ce dossier est un exemple en terme d'intégration de la thématique risque dans la conception amont du projet. L'exploitant s'est en effet rapproché très tôt des services des pompiers et de la DRIRE, pour connaître les contraintes à prendre en compte dans sa future unité de production et réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

L'exploitant a procédé à l'installation d'un système d'extinction automatique par mousse haut foisonnement au niveau des capacités de stockage des produits inflammables. Ce système garantit un noyage total des cellules en moins de 6 minutes. Un essai, pour tester la fiabilité du dispositif, a eu lieu avec succès. Ce dispositif apparaît comme un des systèmes les plus performants pour ce type de sinistres.



EXTRUPLAST
à La Rochelle (17)

→ Développement industriel et technologique

20 dossiers d'aide individuelle
2,506 M€ de subventions accordées pour les aides individuelles
39 visites d'entreprises

→ Environnement industriel et ressources minérales

332 établissements soumis à autorisation, dont 68 carrières
14 SEVESO, dont 7 « seuil haut »
110 visites d'inspection, dont 23 carrières
12 arrêtés préfectoraux d'autorisation, dont 3 carrières (sauf extension et renouvellement)
45 arrêtés préfectoraux complémentaires dont 2 carrières
14 plaintes traitées
16 arrêtés préfectoraux de mise en demeure et sanctions administratives
18 procès-verbaux



DEUX-SÈVRES

ORGANISATION ET MOYENS

La DRIRE est implantée dans les Deux-Sèvres sur la zone industrielle de Saint-Liguaire à Niort.

Au 31 décembre 2006, l'équipe départementale regroupe 11 personnes (2 ingénieurs de l'industrie et des mines, 6 techniciens supérieurs de l'industrie et des mines, 1 technicien du Minefi, 4 secrétaires) et est organisée comme suit :

- ☀ un chef de groupe de subdivisions Charente-Maritime / Deux-Sèvres,
- ☀ un chargé de mission pour le développement industriel et technologique,
- ☀ une subdivision environnement industriel et ressources minérales,
- ☀ une antenne contrôles techniques et énergie.

FAITS MARQUANTS

Contrôles Techniques et Energie

- ☀ Suite au transfert du contrôle technique périodique des véhicules lourds à des centres agréés en 2005, la DRIRE a réalisé 99 visites de surveillance.
- ☀ Dans le cadre de l'opération coup de poing nationale sur les balances utilisées en vente directe au public, la DRIRE a effectué dans le département des Deux-Sèvres pendant deux semaines, du 25 septembre au 6 octobre 2006, le contrôle de 277 balances. 11 instruments étaient non conformes, 11 avertissements ont été émis ainsi qu'un procès-verbal.



La DRIRE a réalisé des réceptions par type pour la fabrication de nouveaux autobus conformes aux normes de pollution (dites Euro 4). 440 véhicules ont été produits en 2006 par Heuliez Bus à Rorthais.

FAITS MARQUANTS

Développement Industriel et Technologique

- ☀ Dans le cadre de la **semaine nationale du développement durable**, un forum sur « l'entreprise et le développement durable » a été organisé dans les Deux-Sèvres le 30 mai 2006, sur l'aire du Poitou-Charentes. Il reposait sur le principe de partage d'expériences sur un même territoire, avec :
 - des témoignages de six entreprises engagées dans une démarche Développement Durable qui ont fait part de leurs expériences et de leurs résultats. Elles ont présenté leurs activités avec ses enjeux et résultats puis leur projet spécifique lié au Développement Durable. Un regard extérieur a été apporté sur les projets réalisés par des étudiants de Sup de Co La Rochelle, en accord avec les entreprises et les organisateurs ;
 - deux ateliers et des échanges entre tous les participants ;
 - un lieu privilégié de prises de contacts auprès d'entreprises, d'organismes voire des services de l'Etat pour permettre à chacun de s'impliquer et de réussir son projet.
- ☀ Un travail a été lancé pour assurer une suite à ce premier forum.



→ Véhicules

- 412 réceptions à titre isolé
- 77 identifications de véhicules importés
- 86 délivrances de cartes de circulation et certificats d'agrément de transport de matières dangereuses
- 11 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules légers
- 99 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules lourds

→ Instruments de mesure

- 2 audits d'organisme agréé
- 47 visites de surveillance des organismes agréés

Équipements sous pression

- 6 audits et visites de surveillance des organismes habilités
- 22 déclarations de mises en service de nouveaux équipements

Environnement Industriel et Ressources Minérales

Le site de production chimique de Rhodia Opérations utilise du gaz ammoniac pour un atelier de fabrication de produits de stabilisant du PVC. A la demande de la DRIRE, l'exploitant a examiné les possibilités de substitution de ce gaz toxique. Des études de recherche et de développement effectuées en interne au groupe Rhodia ont permis d'identifier une possibilité de modifier le procédé chimique qui lui ont permis d'abandonner fin 2006 l'utilisation de ce gaz ammoniac. Cet investissement d'un coût de 192 k€ permet donc de supprimer le risque lié à une émission de gaz toxique dans cet atelier qui est proche de la route départementale 948 et dont, en cas d'accident majeur, les effets toxiques auraient pu être ressentis à plusieurs centaines de mètres. A l'échéance du 1^{er} juillet 2007, la société DANISCO qui est implantée sur cette plate-forme industrielle abandonnera également l'utilisation de ce gaz ammoniac ce qui permettra de supprimer l'ensemble des risques liés à ce gaz toxique pour le site de Melle.



RHODIA OPERATIONS
à Melle (79)



Le 6 juillet 2006, la SA ROY a obtenu l'autorisation préfectorale d'étendre l'exploitation et d'augmenter la production de la carrière de la « Noubleau » à Saint-Varent (79). La surface concernée est ainsi portée de 182 à 203 ha et la production maximale de 3 à 3,5 millions de tonnes par an.

Au cours de l'instruction réglementaire, ce dossier a reçu un avis favorable de l'ensemble des services administratifs et des conseils municipaux concernés. La procédure a abouti naturellement à l'obtention de l'autorisation sollicitée.

L'analyse des résultats des enquêtes a montré que cette carrière d'importance nationale a obtenu l'autorisation de s'étendre en surface comme en production, sans aucune difficulté.

Cette situation peut s'expliquer par la communication efficace mise en œuvre par l'exploitant autour de son site. Depuis 1994, une commission locale d'information et de suivi se réunit annuellement, voire plus si des sujets importants doivent être abordés, tels que l'extension du site par exemple.



Carrières ROY
à Saint-Varent (79)



→ Développement industriel et technologique

9 dossiers d'aide individuelle
0,453 M€ de subventions accordées pour les aides individuelles
 35 visites d'entreprises

→ Environnement industriel et ressources minérales

187 établissements soumis à autorisation, dont 31 carrières
 7 SEVESO, dont 5 « seuil haut »
 127 visites d'inspection, dont 22 carrières
 11 arrêtés préfectoraux d'autorisation, dont 2 carrières (sauf extension et renouvellement)
 28 arrêtés préfectoraux complémentaires dont 2 carrières
 4 plaintes traitées
 10 arrêtés préfectoraux de mise en demeure et sanctions administratives
 6 procès-verbaux



VIENNE

ORGANISATION ET MOYENS

L'équipe départementale de la DRIRE est regroupée dans des locaux à Saint-Benoît, à proximité du siège régional.

Au 31 décembre 2006, cette équipe est composée de 11 personnes (1 ingénieur de l'industrie et des mines, 4 techniciens supérieurs de l'industrie et des mines, 2 techniciens du Minefi, 1 secrétaire administrative et 3 secrétaires) et est organisée comme suit :

- ☀ un coordinateur départemental, également chef de subdivision,
- ☀ une subdivision environnement industriel et ressources minérales,
- ☀ une antenne contrôles techniques et énergie.

FAITS MARQUANTS

Contrôles Techniques et Energie

- ☀ Suite au transfert du contrôle technique périodique des véhicules lourds à des centres agréés en 2005, la DRIRE a réalisé 126 visites de surveillance.
- ☀ Dans le cadre de l'opération coup de poing nationale sur les balances utilisées en vente directe au public, la DRIRE a effectué dans le département de la Vienne pendant deux semaines, du 25 septembre au 6 octobre 2006, le contrôle de 312 balances. 46 instruments étaient non conformes, 30 avertissements ont été émis ainsi que 4 procès-verbaux.



Barrage de Jousseau

- ☀ Les visites de contrôle des 3 ouvrages hydroélectriques situés sur la Vienne ont été réalisées par la DRIRE en collaboration avec les agents du pôle de compétence interrégional Barrage, situé à la DRIRE Limousin, qui vient d'être créé.

FAITS MARQUANTS

- ☀ La société GLI CITERGAZ à CIVRAY (86) construit des citernes de transport de GPL bénéficiant du marquage Pi conformément à la directive 1999/36/CE relative aux équipements sous pression transportables. Ces citernes routières sont soumises à une réception par type au titre du Code de la Route ainsi que dans le cadre du transport des matières dangereuses. La mission de contrôle est exercée par la DRIRE.



Un premier véhicule remorque GLI Citergaz a été équipé d'une installation de distribution mesurée de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) soumise à la réglementation de Métrologie Légale. Cette installation a fait l'objet d'une vérification primitive par la DRIRE.

→ Véhicules

- 236 réceptions à titre isolé
- 104 identifications de véhicules importés
- 112 délivrances de cartes de circulation et certificats d'agrément de transport de matières dangereuses
- 9 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules légers
- 126 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules lourds

→ Instruments de mesure

- 4 audits d'organisme agréé
- 53 visites de surveillance des organismes agréés

Équipements sous pression

- 12 audits et visites de surveillance des organismes habilités
- 16 déclarations de mises en service de nouveaux équipements

Développement Industriel et Technologique

Valorisation des Métiers de l'Industrie

Donner aux jeunes l'envie de rejoindre l'industrie ! Voilà le défi que tentent de relever, main dans la main, le ministère de l'industrie et le ministère de l'Education nationale. Pour cela 4 rencontres ont été organisées, une par département, entre des chefs d'entreprises, et des représentants de l'Éducation nationale : des réunions d'une matinée, dans un lycée professionnel, avec plus de 200 professeurs, conseillers d'orientation ou chefs d'établissement touchés.

Dans la Vienne, c'est le lycée Louis Armand à Poitiers qui a accueilli cette rencontre, le 7 avril 2006.

Points forts :

- Le témoignage d'anciens élèves et des chefs d'entreprises.
- Les échanges entre les participants et les intervenants.
- Les retours très positifs de ces journées qui donnent une nouvelle vision de l'industrie au corps enseignant.



**AVEC L'INDUSTRIE
MON AVENTURE COMMENCE**

www.industrie-jeunes.fr

Campagne nationale de valorisation des métiers de l'industrie

Environnement Industriel et Ressources Minérales

L'usine d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) de Poitiers n'ayant pas été en mesure de respecter l'intégralité des nouvelles dispositions techniques nationales applicables à compter du 28 décembre 2005, l'inspection des installations classées a mis en œuvre la procédure prévue par le Code de l'environnement pour suspendre le fonctionnement des installations, dans l'attente d'une mise en conformité effective.

Les écarts à corriger concernaient essentiellement les garanties devant être apportées pour assurer une bonne combustion (équipement en brûleurs d'appoint notamment), un pilotage précis du procédé (analyse en continu des paramètres de rejet, coupure automatique de l'alimentation en déchets en cas de dépassements des limites ...) et la surveillance des effets de cette activité sur son environnement. Durant cet arrêt, les déchets ont été éliminés en centres de stockage autorisés.

L'ensemble des travaux requis, représentant un coût total d'environ 11 M€, ont été achevés en juillet 2006, permettant ainsi une remise en route progressive de l'UIOM.



UIOM à Poitiers (86)

→ Développement industriel et technologique

13 dossiers d'aide individuelle
0,529 M€ de subventions accordées pour les aides individuelles
52 visites d'entreprises

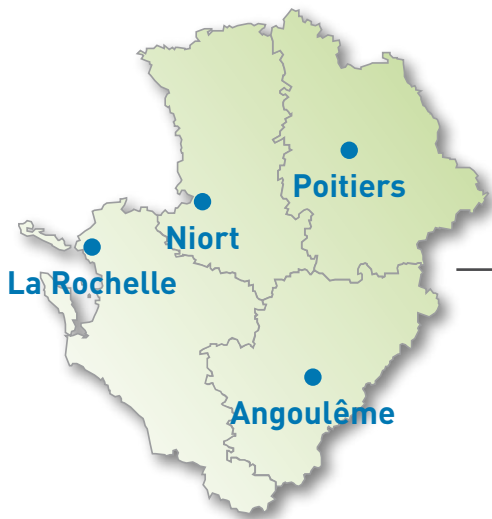
→ Environnement industriel et ressources minérales

265 établissements soumis à autorisation, dont 61 carrières
12 SEVESO, dont 3 « seuil haut »
102 visites d'inspection, dont 30 carrières
4 arrêtés préfectoraux d'autorisation, dont 0 carrières (sauf extension et renouvellement)
24 arrêtés préfectoraux complémentaires dont 4 carrières
11 plaintes traitées
15 arrêtés préfectoraux de mise en demeure et sanctions administratives
16 procès-verbaux



GLOSSAIRE

AESE	Aéronautique, spatial systèmes embarqués
ARIST	Agence régionale d'information stratégique et technologique
BOP	Budget opérationnel de programme
CCVL	Centre de contrôle de véhicules légers
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CNPE	Centre national de production d'électricité
CORTECHS	Convention de recherche pour les techniciens supérieurs
CPER	Contrat de projet État-Région
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie
CRICOM	Comité Régional d'Information et de Communication du MINEFI
CST	Comité scientifique et technique
CTPR	Comité technique paritaire régional
DARQSI	Direction de l'action régionale, de la qualité et de la sécurité industrielle
DDASS	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
DRAF	Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
DRIRE	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
DRRT	Délégation régionale à la recherche et à la technologie
DSNR	Division de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
DSV	Direction des services vétérinaires
ENSMA	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
ESP	Équipement sous pression
ETP	Équivalent temps plein
GIE	Groupement d'intérêt économique
INERIS	Institut national de l'environnement et des risques
INES	International Nuclear Event Scale
INSEE	Institut national des statistiques et des études économiques
LOLF	Loi organique sur les lois de finances
MEDD	Ministère de l'écologie et du développement durable
MFQ	Mouvement français pour la qualité
MINEFI	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
MTA	Mobilité et transports avancés
PASER	Plan d'action stratégique de l'État en région
POI	Plan d'occupation interne
PPI	Plan de prévention interne
REACH	enRegistrement, Evaluation, Autorisation de substances CHimiques
TCP	Transport en commun de personnes
TMD	Transport de matières dangereuses
UIOM	Usine d'incinération d'ordures ménagères
UNICEM	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
VEE	Veille environnement entreprises



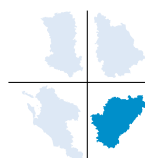
Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

Poitou-Charentes



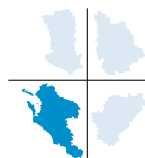
Siège régional

1, rue de la Goélette - 86280 SAINT-BENOIT
Tél. : 05 49 38 30 00 - Télécopie : 05 49 38 30 30
Courriel : drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr



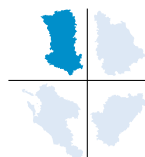
Département de la Charente

Z.I. de Nersac - Rue Ampère - 16440 NERSAC
Tél. : 05 45 38 64 64 - Télécopie : 05 45 38 64 69
sub16.drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr



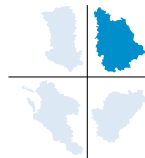
Département de la Charente-Maritime

Z.I. de Périgny - Rue Mariotte - 17185 PÉRIGNY
Tél. : 05 46 51 42 00 - Télécopie : 05 46 51 42 19
sub17.drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr



Département des Deux-Sèvres

Z.I. de Saint Liguair - 7, rue Alfred Nobel - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 79 05 11 - Télécopie : 05 49 63 21 46
sub79.drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr



Département de la Vienne

1 allée des anciennes Serres - 86280 SAINT-BENOIT
Tél. : 05 49 61 06 44 - Télécopie : 05 49 55 38 46
sub86.drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr



Internet :

<http://www.poitou-charentes.drire.gouv.fr/>